**DEUX AUTOS ENTRENT EN COLLISION, PLACE DU SAPIN-VERT.** — Une collision entre deux automobiles s'est produite dans la soirée de mardi, vers 16 h. 30, place du Sapin-Vert. Une camionnette de l'usine Lepoutre, située à Roubaix, rue des Arts, débouchant de la rue de l'Union pour aller vers le Mont-à-Leux, a pris en écharpe un camion-auto se dirigeant vers Tourcoing, appartenant à M. Van Roosbrouck, marchand de jambons, demeurant à Wattrelos, rue Pierre-Catteau, 38, et conduite par M. Georges Van Roosbrouck fils.

Les deux véhicules subirent des dégâts matériels, principalement celui de M. Van Roosbrouck. Aucun accident de personne n'est à relever. La police a ouvert une enquête.

**REUNION DE COMMERÇANTS.** — Ce soir, jeudi, chez M. Jules Delchambre, 206, rue de la Baillerie, aura lieu une réunion générale des commerçants des quartiers de Saint-Liévin, la Houzarde et la Baillerie, en vue de la préparation du programme des fêtes de 1924.

**FRATERNELLE DES COMBATTANTS WATTRELOSIENS.** — Réunion du Comité, demain vendredi, à 19 h. 30, au local, café Lecomte-Duhamel, Grand'Place.

**LES FUNERAILLES D'UN BRAVE.** — Les membres de l'Union des Mutilés et Réformés, des Anciens Combattants Français et Belges sont invités à assister aux funérailles de M. Jules Lepoutre, sergent au 102e bataillon de chasseurs, qui seront célébrées en l'église Saint-Maclou, samedi, à 15 heures. Réunion au local, à 14 h. 30.

## CROIX

**CONSEIL MUNICIPAL.** — (Suite de la séance de mardi 8 janvier).

**Nominations de délégués.** — Sont nommés délégués au Syndicat des communes, MM. Tellier, maire, et Dumoulin, adjoint. Délégués pour la révision des listes électorales de la Chambre et du Tribunal de commerce, MM. Mesdagh et Bourgois; au Prud'homme, MM. Bourgois et Casterman, pour les ouvriers; et M. Verheune, pour les patrons. Révision des listes électorales politiques, délégués MM. Mesdagh, Degezelle et Bourgois.

**Vote de crédits divers.** — Une somme de 17.805 fr. est votée pour l'installation des becs de gaz dans les rues particulières, monument aux morts à la guerre, etc.

Le Conseil désigne des délégués au Syndicat des communes, à la révision des listes électorales, politiques, prudhommale et commerciale.

Le taux d'assistance aux vieillards est porté à 40 fr., plus 10 fr. de majoration, soit 50 fr. par mois. Le Conseil proteste contre le barème établi par le Conseil général, selon la population alors que la vie est aussi chère et bien souvent plus dans les petites villes que dans les grandes.

**Caisse de retraite.** part de la ville pour un ancien employé. La somme de 1.365 fr. 33, représentant la part communale, est votée.

**Caisse de chômage.** — Il est décidé d'accorder 33 pour cent comme allocation au Syndicat textile La Paix, à Roubaix. M. Bettens demande que la même allocation soit accordée au Syndicat Unitaire. M. le Maire répond qu'aucune demande ne lui ayant été adressée, il ne peut donner suite à cette question.

**Coût de la vie.** — En tenant compte de l'augmentation du coût de la vie, le Conseil vote une augmentation de cherté de vie de 54 fr. par mois aux employés et de 2 fr. 10 aux ouvriers, à partir du 1er janvier.

Le huis-clos est prononcé pour diverses questions d'assistance.

## WASQUEHAL

**ENQUETE DE COMMODO ET INCOMMODO.** — Un projet de déviation du cours d'un ruisseau, le Courant du Sart, en vue de la construction, à cet emplacement, d'un groupe d'habitations à bon marché, est déposé à la Mairie. Un aqueduc sera installé aux lieux et place du cours d'eau dévié. Du 15 au 31 janvier, un registre destiné à recevoir les observations, qui pourraient être présentées, relativement au projet, restera déposé à la Mairie à la disposition des intéressés.

**CHIFFRE D'AFFAIRES.** — Demain vendredi, 11 janvier, perception des impôts sur le chiffre d'affaires, à la Mairie, de 8 h. à midi et de 14 à 16 h.

Demandez la Gaufre **OLGA**
R.C.Lille 22221 DESSERT RECOMMANDÉ 48897

## LANNOY

**LE DOIGT ECRASE.** — Un ouvrier de l'usine Parent-Montoit, fabricants, Mlle Lucienne Debwesche, 14 ans, a eu l'index de la main droite écrasé par les organes de son métier. 12 jours de repos.

**HEM**

**LA SOCIETE DE SECOURS MUTUELS SAINT-ARNAUD** s'est réunie en assemblée générale, sous la présidence de M. Descamps. MM. Vamour, Boussemart, Constant et Farvacque sont chargés d'assurer le paiement aux militaires sociétaires avant leur départ pour le régiment, des primes trimestrielles qui leur sont destinées par la caisse spéciale à cet effet, et dont le montant est à ce jour de 565 francs.

Il est alors procédé au renouvellement des commissions qui se trouvent ainsi composées : Administration : Président, MM. Louis Descamps; vice-président, Victor Vamour; secrétaire, Arthur Boussemart; trésorier, Alphonse Dartois; — Contrôle : MM. Jean Despierre, Vanden Ryse, Calonne, Michielsens et Oscar Clément; — Surveillance : MM. Henri Constant, Albert Farvacque, Henri Masurel, Albert Loos, Désiré Duquesne.

Le bilan trimestriel donne comme recettes, 665.90, et comme dépenses 877 fr. soit un excédent de dépenses de 171.10. Le bilan annuel donne : Recettes, 2.661 fr. 31; dépenses, 2.166 fr. 65, soit un excédent de recettes de 574 fr. 66. L'avoir de la société se compose comme suit, au 31 décembre 1923 : en caisse, 454 fr. 19; à la Caisse d'épargne, 2.204 fr. 39; à percevoir, 300 fr., soit au total, 2.958 francs 57.

Il fut ensuite procédé à la remise des insignes et la réunion prit fin après quelques vivats chantés en l'honneur des nouveaux commissaires.

**TOUFFLERS**

**ASSISTANCE AUX FAMILLES NOMBREUSES.** — Les allocations aux familles nombreuses seront payées à la perception de Lannoy, samedi 12 janvier.

**ANNAPPES**

**CONSULTATION DE NOURRISSONS,** aujourd'hui jeudi, 10 janvier, à 14 h. 30, au local habituel, salle de la Mairie.

**ACCIDENT DE TRAVAIL.** — M. Isidore Vuye, 52 ans, demeurant à Lille, ouvrier décrocheteur, au service de M. Colin, entrepreneur, est tombé dans le chantier où il travaillait et s'est fait une entorse au pied gauche. 12 jours d'incapacité de travail.

**BAISIEUX**

**STATISTIQUES D'ETAT-CIVIL.** — Au cours de l'année 1923, les services de l'état-civil ont reçu les déclarations suivantes : Naissances, 41; mariages, 17; reconnaissances, 3; décès, 23; mort-nés, 3.

MIEUX QUE L'ASPIRINE ORDINAIRE CACHETS 1fr60 MÉTASPIRINE Tres Dhijo

## CYSOING

**ACCIDENT DE TRAVAIL.** — Aux établissements de M. Ladreyt, une ouvrière, Mlle Rosalie Dubholt, porteuse d'épeules, demeurant à Bourghelles, a fait une chute sur le genou en traversant la salle et a contracté une entorse. Un repos de 15 jours lui a été prescrit.

**LES HEURES DE PERCEPTION.** — La perception des impôts sur le chiffre d'affaires a lieu chaque premier vendredi du mois. A partir du mois de février, ces taxes ne seront perçues que le matin, de 8 h. 30 à 11 h. 30, au local habituel.

**SAINGHIN-EN-MELANTOIS**

**CONSULTATION DE NOURRISSONS,** demain, vendredi, 11 janvier, à 13 h., salle de la Mairie. Pendant la consultation, paiement des mandats de prime d'allaitement maternel.

**BOUVINES**

**STATISTIQUE ANNUELLE.** — Les services de l'Etat-Civil ont reçu, pendant l'année 1923, les déclarations suivantes : Naissances, 13; décès, 13; mariages, 7.

MARGARINE
ERA
AUX FRUITS D'ORIENT
Dépôt : GERMAIN 10 Grand Place TOURCOING
R. C. Tg 5390

# TOURCOING

**AUJOURD'HUI, JEUDI 10 JANVIER :**

Hôtel de Ville: Bureaux ouverts au public de 10 à 12 h., et de 14 à 16 h.

Bains municipaux: de 9 à 11 h. 30 et de 14 à 18 h. 30.

Bibliothèque communale: de 9 à 12 h., et de 14 à 18 h.

Bibliothèque populaire: de 16 à 18 h.

Bibliothèque catholique, 8, rue des Orphelins: de 14 h. 30 à 16 h.

Caisse d'Epargne: de 9 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 à 16 h.

Théâtre Municipal: A 20 h., « Le Songe d'une nuit d'été ».

Conférence du jeudi: A 20 h., à la Maison des Œuvres.

## UN CAMBRIOLAGE AUDACIEUX RUE DU FLOCON

**Des voleurs s'emparent d'un coffre-fort dans une usine et le défoncent. — Un vol de 3.000 fr. environ.— Les recherches**

Un cambriolage, qui dénote chez ses auteurs une certaine audace, jointe à une parfaite connaissance des lieux, a été commis au cours de la nuit de mardi à mercredi, au préjudice de la société « Lactella », dont l'établissement, où se pratique la pasteurisation du lait, est situé à l'extrémité de la rue du Flocon.

Un coffre-fort a été enlevé des bureaux et défoncé. Il contenait environ 3.000 fr. qui ont été dérobés.

**L'établissement Lactella**

L'établissement proprement dit fait front à la rue du Flocon et affecte la forme d'un vaste quadrilatère. Une grand'porte donne accès à l'intérieur du bâtiment par un vestibule voûté qui aboutit dans la cour. Cette cour est bordée par un quai d'embarquement et de débarquement longeant les différentes salles. Ces salles sont clôturées par des rideaux de fer non verrouillés. A gauche et à droite et à peu de distance du bâtiment, se trouvent l'habitation du directeur technique, M. Bernard Greminger, âgé de 42 ans, la machinerie et la cave de chaufferie.

Le terrain attenant est clôturé par un réseau de fils de fer d'une hauteur de deux mètres.

**La découverte du cambriolage**

C'est le chauffeur, M. Cyrille Vervack, âgé de 42 ans, demeurant rue Vermot, cour Rasson, à Wattrelos, qui découvrit le vol à 5 h. 45 du matin. Il constata qu'un coffre fort éventré gisait près de la machinerie.

Il avisa M. Albert Deschamps, directeur de l'établissement, conseiller municipal, qui avertit téléphoniquement le poste central de police.

**L'enquête**

M. Maréchal, commissaire de police du 4e arrondissement, rue Nationale, de permanence se rendit aussitôt sur les lieux, où vinrent également M. Lenfant, commissaire central de la ville et M. Leman, chef du service de la sûreté.

M. Maréchal procéda alors aux premières constatations, qui établirent que les auteurs du vol devaient être au moins quatre et qu'ils avaient opéré, soit sur des indications, soit d'après leur connaissance de l'établissement. Ils avaient dû se munir de quelques outils, en parachevant leur travail avec des matériaux sur place.

Cependant, leur butin n'est pas très élevé. Le coffre-fort contenait 3.000 fr. 40.

**La reconstitution du vol**

L'enquête très judicieuse ouverte par M. Maréchal a établi, ainsi qu'il suit, la reconstitution du vol:

Les malfaiteurs ont pénétré dans le jardin en suivant un sentier derrière la caserne de gendarmerie, non affectée à celle-ci, et à son extrémité, en coupant les fils de fer à une hauteur d'un mètre quarante environ.

**Les effractions**

Ils montèrent sur le quai d'embarquement et soulevèrent l'un des rideaux de fer, afin de pénétrer dans la salle de dépôt. A l'aide de pesées, ils fracturèrent la porte du bureau de M. Deschamps, et dans ce bureau ouvrirent les neuf tiroirs de la table de travail. Au cours de cette dernière opération, l'un d'eux se blessa certainement à la main, une trace de sang étant visible sur le tiroir du milieu, fracturé.

Ne trouvant rien, les voleurs fracturèrent deux portes et entrèrent ainsi dans le bureau du comptable, où dans un coin de la pièce, dont une fenêtre donne rue du Flocon, était placé le coffre-fort non scellé. Les tiroirs de la table furent aussi ouverts, mais ne contenaient non plus d'argent.

C'est alors qu'ils décidèrent de s'attaquer au coffre-fort. Ce coffre-fort était d'un poids d'environ 400 kil. que les livres qu'il renfermait portaient à 500 kil.

**Le transport et l'attaque du coffre-fort**

Après avoir basculé le coffre-fort, ils le sortirent du bureau, puis le traînèrent jusqu'au quai d'embarquement, M. Maréchal a constaté les marques que ce transport imprima sur le carrelage de la salle.

Pour descendre le coffre, ils se munirent de deux poutres de bois, qui étaient dans la chaufferie et le firent glisser sur une brouette, de même provenance que les poutres.

Ils transportèrent leur fardeau à une quarantaine de mètres dans le jardin. Mais craignant sans doute le bruit, ils l'amenèrent dans la salle des machines.

Le coffre-fort était fermé par le pène de la serrure. Les malfaiteurs essayèrent d'abord des pesées avec un tisonnier assez fort, d'une longueur de 2 m. 50; mais ce tisonnier se tordit. Ils eurent recours à des blocs de pierre, de la forme de seuils de portes, ainsi qu'à une masse de fer, d'un poids de 50 k., avec lesquels ils assénèrent de formidables coups sur la paroi principale, qui céda. A l'intérieur, ils trouvèrent une cassette, qu'ils défoncèrent, et dans laquelle se trouvaient 3.000 fr. 40, dont ils s'emparèrent.

Ils prirent ensuite la fuite.

**Les recherches**

Les recherches en vue de découvrir les individus sont activement poursuivies par la police tourquennoise.

Il est à noter que M. Grimenger n'a rien entendu pendant la nuit et que le cambriolage a dû être pratiqué entre 9 h. et 2 h., aucune trace n'existant sur la neige.

Le Parquet de Lille, ainsi que la brigade mobile, ont été avisés.

## Les établissements Flipo frères fêtent les médaillés du Travail et de la Grande Guerre

Lundi dernier, dans les salons de son habitation, M. Romain Flipo recevait ses ouvriers et ouvrières qui ont reçu dernièrement leur médaille d'ancienneté pour le travail, ainsi que ceux qui ont reçu la Légion d'honneur et la médaille militaire durant la Grande Guerre.

Après avoir félicité ses chers ouvriers, modèle d'honneur et de dévouement pour leur longue collaboration dans les établissements Flipo frères, M. Romain Flipo leur demanda de continuer à être des exemples pour leurs semblables afin que patrons et ouvriers travaillent au bonheur de notre pays et de notre chère ville de Tourcoing.

Au nom des ouvriers, M. Detollenaere remercia M. Flipo de l'intérêt qu'il leur portait. « Nous n'avons pas travaillé ensemble, dit-il, pendant 35 ans, sans avoir apprécié votre charité et votre dévouement: aussi nous ferons toujours notre possible pour travailler au bien de tous. »

Puis M. Joseph Noflet, au nom des médaillés de la Grande Guerre, prit la parole. Il salua la belle figure de M. Romain Flipo-Six, capitaine, chevalier de la Légion d'honneur, et celle de M. André Flipo, médaille militaire (tous deux fils de M. Romain Flipo) morts au champ d'honneur et qui ont été pour tous des modèles de bravoure et d'abnégation. « Le cadeau que vous nous avez offert, dit-il, marquera dans nos maisons la délicatesse de l'industriel tourquennois et sera pour nous le gage d'affection que vous avez bien voulu nous témoigner pour notre modeste dévouement à la Patrie. »

En terminant, il adressa à Mme Romain Flipo, ses remerciements d'avoir donné à la France des enfants si vaillants et si généreux, ainsi que de l'intérêt qu'elle porte aux familles des ouvriers, et forma les meilleurs vœux de santé, de bonheur et de prospérité pour sa chère famille. Une petite fête intime eut lieu ensuite agrémentée de cinéma. Au champagne, le lieutenant Blondeau, chevalier de la Légion d'honneur et fondé de pouvoir de la maison Flipo frères, proposa de chanter un chaleureux vivat à M. et Mme Romain Flipo et à leur famille et tous se retirèrent enchantés de l'accueil si sympathique de leur patron.

## LE CANAL DE TOURCOING

**Les instances auprès du Préfet. — L'acceptation par le Gouvernement des offres de la ville. — Les remerciements de la Chambre de Commerce**

Dans notre dernier article, nous disions que la Chambre de Commerce, revenant sur la question de l'embranchement en date du 28 février 1881, exprimait au Préfet son regret de voir le Gouvernement tarder à accepter l'offre de subvention faite par la ville.

« Il nous semblait, disait-elle, que vu notre importance industrielle, nous étions en droit d'espérer la prompte réalisation d'un projet instamment poursuivi et qui donnerait satisfaction à des intérêts de premier ordre. »

En mai de la même année, nouvelles instances près du Préfet dans une lettre où la Chambre de Commerce donnait un avis favorable aux avant-projets des ingénieurs en chef Holleaux et Flament pour l'établissement d'un canal reliant les houillères du Nord et du Pas-de-Calais à Paris.

En mars 1883, l'ingénieur en chef Gruan vient examiner sur place le projet du tracé de l'embranchement.

Lors des premières démarches auprès de M. Bertin, prédécesseur de M. Gruan et actuellement inspecteur général, le canal devait longer le Boulevard jusqu'à l'église du Sacré-Cœur, puis par une courbe, aller desservir les établissements de la rue de Dunkerque.

Dans sa séance du 24 janvier 1882, M. Jonglez exprimait que, d'accord avec le Maire, il se proposait de déposer au Conseil général, un vœu tendant à inscrire au budget départemental une somme de 25.000 fr. comme subvention à ajouter à celle de 300.000 fr. offerte par la ville. Le dépôt de ce vœu ne fut pas nécessaire, car à l'ouverture de la séance du Conseil général du 20 avril 1882, M. Jules Cambon, préfet du Nord, qui avait soutenu vivement la demande près du gouvernement, annonçait l'acceptation de l'offre de la ville et la mise à l'enquête de l'avant-projet.

Dans la séance du 25 avril 1882, M. le Président communique la lettre qui a été adressée par l'Administration municipale à la Chambre de Commerce, en lui annonçant officiellement l'obtention de l'embranchement du canal aux conditions offertes par la ville.

La Chambre témoigne sa satisfaction de la solution favorable d'une question, dont elle peut revendiquer l'initiative, et pour laquelle elle n'a pas épargné ses démarches.

M. le Président estime qu'il y a un devoir de reconnaissance à adresser des remerciements à M. Paul Cambon, ministre de France en Tunisie et qui, en sa qualité de préfet du Nord, a préparé cette heureuse solution; à M. Jules Cambon, préfet actuel, qui a mené cette affaire à bonne fin et aussi à M. Bertin, inspecteur général des Ponts et Chaussées, précédemment inspecteur en chef du service de la navigation, et qui a si puissamment contribué au succès de cette question d'un si grand intérêt pour notre centre industriel.

En conséquence, les lettres suivantes ont été adressées :

Tourcoing, 27 avril 1882.

Monsieur le Ministre,

La Chambre de Commerce de Tourcoing, en apprenant l'acceptation par le Gouvernement des offres de la ville pour notre embranchement du canal et la réalisation prochaine d'un projet à laquelle vous avez si puissamment contribué, se fait un devoir de venir vous exprimer ses sentiments de reconnaissance pour le concours dévoué que vous avez bien voulu, M. le Ministre, nous apporter dès le début de cette affaire en qualité de Préfet du Nord.

Vous l'aviez obligamment et habilement préparée, et votre successeur a su la mener à bonne fin avec un zèle dont nous lui témoignons également notre gratitude.

Tourcoing sera redevable à cette fraternelle collaboration de l'aboutissement de cette importante question.

Je suis particulièrement heureux, Monsieur le Ministre, d'être l'interprète de la Chambre de Commerce en cette circonstance, et je saisis bien volontiers l'occasion de vous remercier personnellement de l'accueil bienveillant et (permettez-moi le mot) amical que j'ai toujours rencontré auprès de vous.

Veuillez agréer, etc...

## *La reconstruction des ponts sur le canal*

**Les dates d'achèvement des travaux**

M. Leduc, conseiller général, maire de Tourcoing, est intervenu auprès de M. l'ingénieur en chef de la navigation, à qui il a signalé le mauvais état dans lequel se trouve la passerelle pour piétons sur le canal de Tourcoing, au droit de la rue de l'Espierre qui de ce fait est devenue dangereuse pour les personnes qui traversent. Il a particulièrement insisté auprès de ce fonctionnaire pour que soit accélérée la reconstruction du pont qui se trouvait à cet endroit.

M. l'ingénieur en chef vient de faire parvenir à M. Leduc la lettre suivante:

Lille, le 7 janvier 1924.

L'Ingénieur en Chef du Service des Voies Navigables du Nord et du Pas-de-Calais.

à M. le Maire de Tourcoing.

Monsieur le Maire,

En réponse à votre lettre du 2 janvier 1924, relative à la reconstruction du pont levis de l'Espierre, j'ai l'honneur de vous faire connaître que le tablier métallique à poser sur les culées (actuellement terminées), est celui qui est en service au pont provisoire des Couteaux, à Roubaix.

Le pont définitif des Couteaux sera mis en service vers le 1er avril prochain.

Aussitôt après cette mise en service, le tablier provisoire des Couteaux sera démonté et transporté à Tourcoing.

Veuillez agréer...

M. Leduc, maire, a également demandé à M. l'ingénieur en chef de le renseigner sur les délais dans lesquels il pense que le pont mobile situé sur l'embranchement du canal, à l'entrée du Boulevard des Trois-Villes, pourra être terminé.

Voici la réponse qui lui a été faite:

Lille, le 4 janvier 1924.

L'Ingénieur en Chef du Service des Voies Navigables du Nord et du Pas-de-Calais,

à M. le Maire de Tourcoing.

Monsieur le Maire,

En réponse à votre lettre du 27 décembre, relative à l'achèvement du pont levant de Tourcoing, j'ai l'honneur de vous faire connaître que le travail de montage en usine de cet ouvrage est en cours.

La charpente métallique sera transportée sur place au début de février, et l'ouvrage pourra, vraisemblablement être mis en service vers le 1er mai, bien que le délai d'exécution prévu au marché conduise au 12 juin.

## Les conférences de la « Revue Française »

Voici quelques indications concernant les conférences organisées par la « Revue Française » pendant le mois de janvier :

Le 13 janvier, pas de conférence. Dimanche 20 janvier : « Saint-Simon », par Louis Madelin. Samedi 26 janvier : « Mozart », par Adolphe Boschot, avec audition par le quatuor Fleury, dont nous donnerons le programme prochainement.

Nous annoncerons ultérieurement les dates des deux dernières conférences.

**COURS D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR POUR les DAMES & LES JEUNES FILLES**

Les conférences interrompues par les fêtes du nouvel an reprendront vendredi prochain 11 janvier, 7, place Notre-Dame. M. Paul Verschaeve, professeur à la Faculté de droit, inaugurera la nouvelle série et laissera le sujet annoncé au programme pour traiter une question devenue particulièrement intéressante: « La question du statut légal de l'Eglise de France ».

Les auditrices apprécieront tout l'intérêt d'un tel changement qui leur permettra d'entendre l'exposé exact et complet d'un problème qui préoccupe vivement l'opinion catholique. La réunion est comme d'ordinaire à dix heures précises.

**SPLENDID. 3 à 8 h. La Naissance d'une Nation!** Téléphone 14.40. 52095

**BANQUET EN L'HONNEUR DU « BROUTTEUX ».** — C'est samedi, à 8 h., au Café Moderne, Grand'Place, qu'aura lieu le banquet donné à l'occasion de la réédition, par la Jeunesse régionaliste de Tourcoing, des œuvres du poète tourquennois Jules Watteeuw.

Le banquet réunira autour de M. Jules Watteeuw, les Jeunesses régionalistes du Nord et un groupe d'amis du Broutteux. Il gardera par conséquent un caractère intime et la manifestation de sympathie à l'égard du « Broutteux » aura lieu dans une atmosphère de simplicité et de cordialité.

**BRASSERIE COOPÉRATIVE DU TILLEUL, TOURCOING. — Débitants et particuliers** hâtez-vous de prendre une action à la Brasserie Coopérative « Le Tilleul ». Cours 200 fr. jusqu'en avril 1924. Bière bourgeoise 4e très réputée. Prix qualité défiant toute concurrence. 52096

**AMICALE ET MUTUELLE DE LA POLICE DE TOURCOING.** — Nous rappelons qu'une souscription publique est ouverte au bénéfice des orphelins et des veuves des sociétaires tués et décédés, et pour aider à l'édification d'un orphelinat et d'une maison de retraite, par la Fédération des polices de France et des colonies.

Le tirage de la tombola aura lieu le 15 février prochain.

Des billets sont vendus au siège de l'Amicale, Café du Vieux d'Or, rue Delobel, 2; au Café Nys, place de l'Hôtel-de-Ville, et au Café Caudron, Grand'Place.

**DÉMÉNAGEMENTS par wagons capitonnés et automobiles. BOIS** de chauffage, petit bois cassé. Henri DAEL, 19, rue Nationale, Tourcoing. 518

**UN SUICIDE.** — Nous avons relaté le suicide d'un ouvrier, Edouard Vanhove, découvert pendu au cimetière principal. Ce désespéré demeurait rue d'Anvers, 72, et non 83.

**CAISSE D'EPARGNE.** — Voici les résultats des opérations du 3 au 8 janvier: 1.551 versements, 772.627 fr.; 1.567 remboursements, 888.438 fr. 38.

**BRIS DE VITRE.** — Une plainte a été déposée au commissariat de police du 3e arrondissement par un cabaretier, M. Léon Lenoir, rue du Moulin-Fagot, 19, contre un inconnu, pour bris d'une grande vitre de la salle d'estaminet d'une valeur de 100 fr. environ, dans la nuit du 7 au 8 janvier. Cette vitre a dû être brisée par un brodequin, lancé avec force et retrouvé dans la salle. M. Gabillaud, commissaire de police, a ouvert une enquête.

**PLAINTE POUR VIOLATION DE DOMICILE.** — M. Gabillaud, commissaire de police du 3e arrondissement, a dressé procès-verbal d'une plainte pour violation de domicile, émanant de M. Henri Vautenkiste, demeurant 84, rue Houchard, contre son propriétaire.

**POLICE DE ROULAGE.** — La police municipale a verbalisé contre des cyclistes qui circulaient à bicyclette dans le sens interdit de la rue des Anges.

**ACCIDENTS DE TRAVAIL.** — Au Peignage A. et P. Pollet, rue de Dunkerque, un tireur de bourres, Léon Deschepper, 34 ans, demeurant à Nederenne (Belgique), a été blessé à la main gauche, qui a été comprimée. Deux mois de repos. — A la Filature Motte-Dewavrin, rue des Anges, une bacleuse, Agnès Tack, 14 ans, rue du Brun-Pain, 157, a été blessée à la main droite, 40 jours de repos. — Chez J. Delahousse, constructeur, rue Verte, un pointeur, Albert Phalempin, 21 ans, rue de Belle-Vue, 69, s'est blessé au pied droit, en butant sur une pièce de fer. 15 jours de repos.

— Au Peignage de la Tossée, une peigneuse, Julie Leignel, 61 ans, rue Saint-Laurent, cour François, 19, à Roubaix, est tombée et s'est blessée à l'épaule droite. Trois semaines de repos.

**MOUVAUX**

**LE CONSEIL MUNICIPAL** se réunira en session extraordinaire demain vendredi, à 19 h. 30, à la Mairie. A l'ordre du jour: Caisse de chômage: demande des syndicats libres; — Monuments aux morts de Thann: Subvention; — Nouveau cimetière, travaux supplémentaires; dommages de guerre: défense du dossier devant la Commission cantonale, honoraires de l'architecte; communications.

**CONSULTATION DE NOURRISSONS,** aujourd'hui jeudi, 10 janvier, à 14 h. 30, salle de l'Hospice, pour les personnes présentant leurs enfants à la visite de M. le docteur Deldalle.

**MARCQ-EN-BARŒUL**

**CONSEIL MUNICIPAL.** — Une séance extraordinaire aura lieu aujourd'hui, jeudi, à 19 h. 30. A l'ordre du jour: Transformation du Pensionnat Saint-Maur en maison d'assistance sociale; avis. — Acquisitions diverses. — Question passerelle et pont Boulevard. — Installation becs de gaz. En comité secret: Questions d'assistance.

**VOL D'UN CHEVAL A MARCQ-EN-BARŒUL.** — Jules Delcambre, de Marcq-en-Barœul, a été arrêté hier, mardi, pour vol d'un cheval au préjudice de M. Darbier. Après avoir été interrogé par M. Thermes, Delcambre a été placé sous mandat de dépôt.

**UNE CHUTE.** — A la chocolaterie Delespaul-Havez, un manœuvre, René Chocraux, 52 ans, rue de Berkem, 20, à La Madeleine, s'est blessé au genou droit, en descendant d'un tricycle électrique. 20 jours de repos. Docteur Delfosse.

**ACCIDENT DE TRAVAIL.** — Dans les établissements Salmon, un manœuvre, Michel Mierzura, 35 ans, demeurant rue de Tournai, 136, à Lille, s'est blessé au pied droit en butant contre une barre de fer. 12 jours de repos. Docteur Lovigny.

L'IMPRIMERIE DU « JOURNAL DE ROUBAIX », 77, Grande-Rue, à ROUBAIX, fournit dans le plus bref délai possible

LES LETTRES MORTUAIRES & D'OBITS

Des insertions sont faites gratuitement dans le « JOURNAL DE ROUBAIX », suivant l'importance de la commande.

# LILLE

## *L'assemblée mensuelle de la Société des Agriculteurs du Nord*

s'est tenue mercredi, à 11 heures, sous la présidence de M. Wemaere, entouré de MM. Merchier, secrétaire général; Bataille, vice-président; Montsarrat, vétérinaire départemental.

Faisant allusion au récent décret du Gouvernement, relatif à la diminution des droits de douane frappant les blés étrangers à leur entrée en France, M. Wemaere souhaite que durant l'année qui vient de s'ouvrir, l'agriculture ne voie plus des modifications au régime douanier qui, par destination, doit protéger les produits nationaux. « Il ne faut plus, dit-il, que nous voyons le retour de ces décisions par lesquelles on nous tord le cou et on nous condamne sans nous entendre ».

M. Auguste Potié, faisant, à ce moment, son entrée dans la salle, est l'objet d'une manifestation de sympathie à laquelle il répond par quelques mots très aimables.

**Les assurances-accidents.** — M. Merchier traite ensuite de l'application prochaine de la loi nouvelle sur les accidents de travail à la campagne. Il montre la nécessité pour les agriculteurs de se garantir pour ne pas s'exposer à des surprises pénibles; et il conseille à ses auditeurs se s'adresser soit aux organismes existants, en l'espèce les compagnies d'assurance, soit aux Mutuelles qui sont très intéressantes, mais à la condition d'être bien gérées par des hommes compétents.

**Le rôle de la Confédération générale des planteurs de betteraves.** — M. Bataille donne lecture d'un intéressant rapport sur les travaux de la C.G.B. au cours de l'année écoulée et précise à quel point se trouve actuellement la question du contrat-type, qui doit lier cultivateurs et fabricants de sucre pour la vente des betteraves. Il regrette qu'il n'ait pas encore été présenté un contrat-type applicable, exprime ses préférences pour un contrat régional, tenant compte des facteurs particuliers à chaque contrée et s'il repousse, au nom de la liberté commerciale, le projet de loi Lesaché, qui autoriserait l'ingérence de l'Etat chez les fabricants de sucre, il l'accepte comme pis-aller, dans le cas où un contrat-type ne serait pas très prochainement accepté par les fabricants et distillateurs.

En fin de séance, M. Wemaere fait voter, par l'assemblée, un vœu, qui sera transmis au ministre des Finances et aux parlementaires, et par lequel les Agriculteurs du Nord réclament la fixation définitive du régime des alcools.

La séance est levée à 13 heures.

**LE DEPART DE M. LYON RECTEUR D'ACADEMIE**

**Une manifestation de sympathie**

Une manifestation de sympathie est organisée par le personnel des trois ordres de l'enseignement de l'Académie à l'occasion du départ de M. le recteur Lyon.

Cette manifestation aura lieu le jeudi 17 janvier, à 14 h. 30, à la salle des fêtes de l'Université, 5, rue Auguste-Angellier; elle comportera des allocutions de représentants des trois ordres.

**LES GRANDES SOIREES D'ART A LILLE**

**Le quatuor Capet**

Le célèbre groupe qui remporte partout un succès triomphal se fera entendre à la Salle Industrielle, le 14 courant, à 20 h. 30. Nos mélomanes se réjouiront de cette belle soirée qui leur permettra d'entendre une exécution absolument parfaite des quatuors de Mozart, Beethoven et Debutty.

Pour cette séance d'art pur, la location s'ouvrira à la Salle Industrielle, le 12 courant.

## CARNET DU JOUR

**FIANÇAILLES.**

— On annonce les fiançailles de M. Michel Crépy, fils de M. Auguste Crépy, président de la Société de Géographie de Lille, et de Mme, née Veriey, avec Mlle Marie Dansette.

**MARIAGE**

— On annonce le prochain mariage de Mlle Elise Montignies, fille de M. Montignies, directeur du Casino-Théâtre, et de Madame, avec M. Robert Lécaille, fils de M. et Mme Lécaille-Braquenal.

La bénédiction nuptiale leur sera donnée le mercredi 16 janvier, en l'église Saint-Martin.

*AUX DAMES DE FRANCE*
LILLE — 37, Boulevard Carnot, 37 — LILLE
**Spécialité de Deuil, Nouveautés pour Dames.** 846

**VOYAGES DE NOCES.** Beaux, Faciles. **Viator,** Avenue Kemmel, 23, **Bruxelles.** 51912

# BELGIQUE

**L'EMPRUNT BELGE EN FRANCE**

Contrairement au bruit qui circule, l'emprunt de 400 millions de francs conclu l'an dernier, en France, par le Gouvernement belge, a été couvert et mis à la disposition de la Belgique aux époques déterminées.

**LA REPONSE A LA NOTE ALLEMANDE**

La réponse à la note allemande sera remise jeudi par M. Jaspar, ministre des Affaires étrangères au chargé d'affaires allemand à Bruxelles.

**LA FRAUDE DES MARKS**

On s'attend cette semaine, à de nombreuses perquisitions domiciliaires chez des agents de change et notamment à Anvers.

**LE KRACH D'ANVERS**

Le juge d'instruction a interrogé mercredi, Nagelsmacker et Van Hemelryck. Les deux inculpés comparaîtront cette semaine, devant la Chambre du conseil pour savoir si le mandat d'arrêt doit être maintenu.

**REOUVERTURE DU MUSEE MODERNE**

Le Musée Moderne sera réouvert dans une quinzaine de jours. Des fêtes auront lieu à cette occasion et seront honorées de la présence de hautes personnalités.

**AUX BARRIERES DE CHEMINS DE FER**

L'administration étudie le placement de signaux lumineux qui se déclancheront automatiquement à l'arrivée des trains aux passages à niveau non gardés.

**UNE NOUVELLE CASERNE A BRUGES**

Des pourparlers sont entamés entre le ministre de la Défense nationale et l'Administration communale de Bruges pour l'achat de terrains situés à Zedelgheim sur lesquels on érigera une nouvelle caserne.

**LE JUBILE SACERDOTAL DU CARDINAL MERCIER**

Le haut clergé adresse aux fidèles de l'archidiocèse et de la Belgique un appel en vue de célébrer, le 4 avril prochain, le 50e anniversaire de l'ordination sacerdotale du cardinal Mercier. Celui-ci a exprimé le désir que la fête se passe dans la plus grande simplicité, toutefois le manifeste adressé aux fidèles, attire leur attention sur une œuvre qui est chère au cardinal: l'aménagement définitif du grand séminaire de Malines.

**CONGRES NATIONAL DES CLASSES MOYENNES**

La Confédération nationale des classes moyennes de Belgique organise, le dimanche 13 janvier 1924, à Bruxelles, un Congrès national. A son ordre du jour : La propriété commerciale; le recours judiciaire en matière d'impôts (projet Van Dievoet et consort); la journée de huit heures; les élections consulaires (projet Masson) et la question fiscale.

La séance du matin sera consacrée à la discussion des rapports et la séance de l'après-midi, à 2 heures, sera consacrée à l'émission des vœux à adresser aux pouvoirs publics.

**LE GENERAL RUCQUOY BARON**

Le Roi vient de nommer baron l'ancien commandant des troupes belges d'occupation.

**L'AFFAIRE COPPEE**

La Cour de cassation statuera le 21 janvier sur les deux requêtes du baron Evence Coppée tendant à la récusation de M. le conseiller Winckelmans et de la Cour d'assises du Brabant.

**M. CARTON DE WIART A LYON**

L'ancien Premier Ministre a fait à Lyon une conférence sur « la Belgique d'après-guerre ». Il a été fortement applaudi, surtout lorsqu'il a souligné les liens qui unissent la Belgique à la France.

**LE PORT DES LETTRES**

A partir du 1er février, il faudra taxer comme une nouvelle lettre, toute lettre que l'on réexpédiera à une nouvelle adresse.

**LES AVEUGLES DE GUERRE**

L'Œuvre des Aveugles de Guerre a pu remettre en un an, 1950 francs à chacun des 89 aveugles de guerre dont elle s'occupe.

**LE KRACH D'ANVERS**

**M. Nagelmackers écro